

■ **AlpVision S. à r.l.**, à Vevey, développer et commercialiser des concepts et licences pour la protection de documents (FOSC du 20.06.2001, p. 4624). Statuts modifiés le 27 février 2002. Aventure New Media S.à r.l. n'est plus associée; elle a cédé sa part de CHF 3'000 à Roland Meylan, du Chenit, à Pully, qui devient associé. Capital social porté de CHF 20'000 à CHF 120'000 par l'augmentation de la part de Frédéric Jordan de CHF 10'000 à CHF 57'000, de celle de Martin Kutter, désormais à Puidoux, de CHF 7'000 à CHF 40'000, de celle de Roland Meylan de CHF 3'000 à CHF 17'000, et la création d'une nouvelle part de CHF 6'000 propriété de Jean-Pierre Dewerpe, senior, d'Italie, à Monaco (MC).

Journal no 2589 du 06.03.2002
(00380234 / CH-550.1.025.213-9)